

## **CONTRE LA PAUPÉRISATION ET LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES**

**Rosenfeldt Michel**

---

**Aujourd'hui, en Belgique, 23% des pensionnés vivent en dessous du seuil de pauvreté qui est fixé à 899€ par mois pour un isolé. Comment vivre décemment dans ces conditions quand le coût minimum d'un séjour dans une maison de repos est de 1.200€ ?**

**Près de 10% des deux millions de personnes de plus de 65 ans sont victimes de maltraitance ! Cette maltraitance peut revêtir différentes formes : financière, psychologique, physique, intrafamiliale ou institutionnelle.**

Face à cette situation indigne d'une société civilisée, les pensionnés et prépensionnés du Cepag et de la FGTB wallonne mais aussi les travailleurs tirent la sonnette d'alarme en témoignant de situations dramatiques qui restent encore trop un sujet tabou.

Il est plus que temps de réclamer le respect dû à tout être humain quel que soit son âge. **Ce qui implique, pour les personnes âgées**, de pouvoir vivre avec dignité – sans devoir choisir, à cause de la faiblesse de leur pouvoir d'achat, entre plusieurs besoins fondamentaux tels que se loger et manger correctement, se chauffer ou se soigner - mais aussi de pouvoir bénéficier d'un encadrement professionnel correct dans les maisons de repos ou à domicile.

Il est essentiel de renforcer la pension légale par répartition, le 1<sup>er</sup> pilier de pension, qui est le seul revenu garanti à tous les travailleurs lorsqu'ils seront pensionnés.

Mais une meilleure qualité de vie de nos aînés passe aussi par de bonnes conditions de travail pour les travailleurs des maisons de repos et des structures de soins et services à domicile - par rapport à la finalité, au fonctionnement et au financement du secteur privé subventionné (faisant partie du secteur non-marchand) - et des services publics. La protection et le respect de nos aînés passent par une revalorisation globale de toutes ces professions relevant du secteur privé subventionné et des services publics à la fois en termes de conditions de travail et de rémunération.

### **Solidarité vs logique capitaliste**

Le pouvoir d'achat, les conditions de vie des personnes âgées et de travail des professionnels du secteur privé subventionné et des services publics se sont conjointement dégradées. Et cela pour la même raison : à cause d'une logique capitaliste qui :

- Réduit les pensions légales par répartition à des pensions minimum de base que les pensionnés doivent compléter par des pensions complémentaires par capitalisation (pour

ceux qui en ont les moyens) ou en travaillant tout en étant pensionné (pour ceux qui le peuvent encore).

- Marchandise le secteur privé subventionné et libéralise les services publics.

D'une part, les aînés sont victimes de politiques sociales qui les discriminent et les forcent à vivre pauvrement dans un monde de « vieux » au sens péjoratif du terme, coupés et isolés de la société, avec des services et des soins offerts à des « vieux »... On les réduit à un statut de dépendant, d'objet qui ne leur permet pas de s'exprimer comme des sujets ayant un vécu et une sensibilité propre. Et la faiblesse de leur pouvoir d'achat ne fait qu'accentuer ce phénomène.

D'autre part, la marchandisation du secteur privé subventionné et la libéralisation des services publics se sont traduits pour les travailleurs de ces secteurs par :

- Une politique continuelle de réductions des coûts (salariaux, de fonctionnement...).
- Une politique de l'emploi flexible et à sous-statuts, avec :
  - ☞ Les contrats précaires (durée déterminée, temps partiel...), le bénévolat et l'engagement de travailleurs sous statut « contractuel » dans les services publics...
  - ☞ Le développement des titres services qui vient concurrencer les professions qualifiées comme les aides-familiales.
- Une politique de déprofessionnalisation des métiers concernés.
- Une hyperspécialisation et segmentation des tâches qui conduit à une logique de travail à la chaîne. Conséquence ? L'offre de soins et services ne s'organise plus dans une logique de prise en charge individuelle et globale.
- Des cadences infernales et un manque d'attractivité des métiers relevant tant du secteur privé subventionné que des secteurs concernés au sein de services publics.

La pauvreté et la maltraitance que subissent trop de nos aînés ne sont donc pas seulement des drames individuels. Cette situation est aussi la conséquence de la place que la société accorde aux aînés mais aussi aux travailleurs. C'est bien la nature même du système capitaliste qui est à l'origine de la paupérisation/déshumanisation des aînés et de la dégradation des formes d'organisation de travail des métiers et des professions de l'accompagnement à domicile et des maisons de repos.

### **Une société qui exploite ses travailleurs ne peut que maltraiter ses aînés.**

La société capitaliste, telle qu'elle est articulée :

- Paupérise les pensionnés et les empêchent de vivre avec dignité.
- Sacrifie les impératifs éthiques de respect de la dignité humaine à la marchandisation libérale et à la rentabilité à tout prix.
- Marchandise des besoins sociétaux, comme les soins, aides et services nos aînés sans qu'aucune norme de qualité n'encadre cette commercialisation.
- Considère le vieillissement de la population comme un marché juteux. Le droit de vieillir dignement ne peut devenir un luxe.
- Finance, avec l'argent de la collectivité, le secteur privé commercial dont l'objectif premier est de faire du profit, pas de se préoccuper d'éthique ou de social.
- Ne se préoccupe que des soins les plus lucratifs.
- Permet une concurrence déloyale entre les secteurs commerciaux et non-commerciaux de l'accompagnement à domicile et des maisons de repos. Cette mise en concurrence déqualifie

des professions dont les statuts sont pourtant officiellement et légalement reconnus. On ne respecte donc plus les fonctions correspondantes à chaque métier.

- Impose des tensions permanentes aux travailleurs du secteur. Ils se retrouvent donc coincés entre leur désir d'exercer correctement et humainement leur métier et les contraintes économiques imposées par leur employeur.

### **Quelle politique pour que l'éthique prime sur le profit ?**

A l'opposé d'une logique capitaliste, nous revendiquons une logique de **solidarité intergénérationnelle**. Pour les pensionnés et les personnes âgées, cette solidarité intergénérationnelle doit s'exercer non seulement dans le cadre de la sécurité sociale et des pensions légales par répartition. **Mais aussi** dans le fonctionnement de tous les dispositifs et structures de soins et d'aides, aussi bien à domicile que dans les maisons de repos. **Comment ?** En liant le financement de ces structures à des critères et normes de qualité clairement définis. La qualité de ces soins et services ainsi que leur contrôle régulier sont autant de balises à mettre en place pour éviter les dérives de la commercialisation.

Cette solidarité doit être financée collectivement par l'Etat et la Sécurité sociale. Et ce financement public implique un contrôle strict de l'affectation des subsides à la réalisation exclusive de l'objet social.

### **Pistes de réflexion :**

#### **A contrario d'une logique capitaliste, une logique de solidarité pourrait :**

- Augmenter/renforcer la pension légale (le 1<sup>er</sup> pilier de pension) le seul revenu garanti à tous les travailleurs lorsqu'ils seront pensionnés.
- Accorder plus d'importance à la subsidiarité non marchande et des services publics dans la prise en charge des besoins sociétaux toujours croissants dont ceux issus du vieillissement de la population.
- Faire primer l'éthique sur la rentabilité.
- Réintroduire le facteur humain au cœur du fonctionnement des structures d'hébergement et d'accompagnement à domicile.
- Revaloriser la qualité des soins et des services.
- Promouvoir et rendre accessible toutes les formations aux professions du secteur. La formation continue des travailleurs doit aussi être encouragée ainsi que les formations à la gestion du stress et de la violence, aux relations interculturelles, les débriefings et le soutien psychologique.
- Rendre plus attractive toutes les professions du secteur privé subventionné et des services publics concernés, ce qui suppose une reconnaissance sociale et salariale à la hauteur d'un travail de qualité.

